

Résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali

2013/2587(RSP) - 13/06/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali.

La résolution a été déposée par la commission du développement et la commission des affaires étrangères.

Le Parlement **se félicite de l'intervention française lancée le 11 janvier 2013** soutenant les principes de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale du Mali comme première étape vers la reconstruction et la démocratisation du Mali et demande à l'Union européenne de s'engager davantage dans ce processus.

Les députés saluent la création le 6 mars 2013, de la commission nationale de dialogue et de réconciliation, mais **restent préoccupés par la situation régnant à Kidal**, où les Touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) refusent toujours de remettre le contrôle à l'armée malienne et entravent par conséquent gravement le processus de reconstruction. Ils demandent que **la feuille de route** soit mise en œuvre rapidement afin d'assurer la transition jusqu'au rétablissement de l'état de droit dans tout le pays via **l'organisation d'élections démocratiques en 2013**. Ils se félicitent de l'intention d'envoyer une mission d'observation des élections de l'Union européenne, comme l'a demandé le gouvernement malien.

Le Parlement salue également **les efforts de médiation déployés par le président du Burkina Faso** dans le cadre des négociations entre le gouvernement malien et les rebelles touaregs, réaffirmant sa détermination à soutenir le rétablissement de l'administration de l'État sur l'ensemble du territoire malien et la tenue prochaine d'élections, y compris dans la région de Kidal et dans les camps de réfugiés. Il souligne **le rôle complémentaire majeur de la mission de formation de l'Union** qui fournit une aide décisive pour le renforcement de la capacité à long terme de l'armée malienne.

Les députés rappellent que la stabilité, la sécurité et l'intégrité territoriale à long terme du pays exigent non seulement d'avoir raison des extrémistes radicaux violents et des trafiquants d'armes, de drogue et d'êtres humains, mais également de **promouvoir des solutions de remplacement** pour les activités illégales menées par les populations appauvries et les jeunes sans travail. Toute solution politique pour reconstruire le Mali devrait s'accompagner d'une **stratégie de développement économique claire et durable** qui remédie au problème du chômage.

Eu égard à la crise malienne, le Parlement invite l'Union européenne à **adapter de façon appropriée la stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel**. Il invite la VP/HR à présenter des options pour fournir un soutien similaire à celui fourni par la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) pour la **réforme du secteur de la sécurité** au sens plus large au Mali en élargissant le mandat de la mission de formation de l'Union au Mali ou de l'EUCAP Sahel Niger, ou en créant une nouvelle mission de PSDC dédiée à la réforme plus large du secteur de la sécurité civile.

L'Union européenne et ses partenaires internationaux sont invités à mettre en œuvre leurs engagements mutuels dans le cadre d'un **suivi efficace et coordonné de la conférence des donateurs de haut niveau «Ensemble pour un nouveau Mali»**, organisée par l'Union européenne et la France avec le Mali, qui s'est tenue à Bruxelles le 15 mai 2013 en soutien au Plan pour la relance durable du Mali.

Le Parlement souligne l'importance des points suivants :

- la nécessité d'un **financement adéquat** et d'une coordination améliorée, aussi bien à l'échelon de l'Union européenne qu'avec les autres donateurs internationaux et d'une **approche sur mesure axée sur les besoins du pays** et tenant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route et le rétablissement de l'état de droit;
- la fourniture d'un soutien logistique et technique pour aider les Maliens à lutter contre **le trafic de drogue et la prolifération des armes**, tous les pays de la région du Sahel étant invités à coordonner leurs politiques de sécurité respectives afin de réagir avec force au trafic;
- une accélération du processus de **réforme des forces armées maliennes** et des services de sécurité sous contrôle démocratique et civil ;
- la poursuite des efforts pour approvisionner la population dans le besoin en **aide humanitaire** ainsi que des mesures pour assurer le retour volontaire et libre des réfugiés.

Enfin, le Parlement salue les efforts déployés par les pays africains qui ont contribué à la MISMA, de même l'établissement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), en espérant que la MINUSMA sera bientôt pleinement opérationnelle et que la situation de sécurité lui permettra d'être déployée le 1er juillet 2013.